



# DÉMARCHE DE PLANIFICATION À L'EXPLOITATION DES AIDES TECHNOLOGIQUES

**L'ÉDUCATION**  
*UNE RESSOURCE NATURELLE!*

## Équipe de travail

Christine Bourdages, orthophoniste  
Chantal Charron, conseillère pédagogique en adaptation scolaire  
Réjean Godbout, conseiller pédagogique en adaptation scolaire  
Éric Letendre, conseiller pédagogique, Récit

Novembre 2010


## **PRÉAMBULE**

Afin de susciter la réflexion, nous avons choisi de présenter cette démarche sous la forme d'un plan de questionnement.


Ce plan vise à orienter les démarches d'aide technologiques qui sont choisies lors de l'élaboration d'un PIA.

## **CONTEXTE ET CONSTAT**

L'exploitation des technologies est omniprésente dans la recherche d'efficacité dans différents domaines de nos vies.

Les intervenants scolaires observent que les aides technologiques ont des impacts positifs sur la performance des élèves.  **CD - Témoignages et recherches.**

L'aide technologique fait de plus en plus partie des moyens qu'on envisage afin de supporter les apprentissages de nos élèves EHDAA et ce, dès le deuxième cycle du primaire.

La sanction permet maintenant l'utilisation de plusieurs aides technologiques à condition de l'avoir planifiée à l'intérieur de la démarche du plan d'intervention.  **CD - Sanction des études**

Les défis qui demeurent dans nos milieux scolaires semblent être en lien avec la planification de l'utilisation au quotidien de ces aides technologiques

## **INTENTIONS**

Proposer une démarche qui facilite l'implantation et l'utilisation des aides technologiques afin de répondre quotidiennement aux besoins des élèves EHDAA.

Documenter les différents aspects administratifs et technopédagogiques qui sont en lien avec la sanction des études, le programme d'étude de l'école québécoise, les programmes d'aide financière et les plans d'intervention.



# DÉMARCHE DE PLANIFICATION À L'EXPLOITATION DES AIDES TECHNOLOGIQUES

**L'ÉDUCATION**  
*UNE RESSOURCE NATURELLE!*

## IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM :

DATE DE NAISSANCE :

ÉCOLE :

## INTERVENANTS


DATE:

SIGNATURE DE LA DIRECTION :

## ÉTAPE 1

Par où débiter lorsque nous voulons aider  
un élève à compenser une incapacité?

Élaboration du plan d'intervention afin de faire **le portrait de l'élève** et de définir **ses besoins** :



**CD - Plan d'intervention au service de l'élève en bref (MELS).**

### Pistes de réflexions : portrait et besoins de l'élève

Décrivez la situation de besoin<sup>1</sup> de l'élève (incapacité, difficulté marquée).

Quels sont les moyens que vous utilisez actuellement pour répondre à la situation de besoin de votre élève et quelles sont les limites de ces moyens?

En quoi le problème vécu par l'élève crée-t-il une situation d'iniquité ou d'inégalité des chances par rapport aux autres élèves de la classe ou des élèves de son âge?

<sup>1</sup> Définition du concept de besoin : le besoin est défini comme une condition minimale à atteindre. Il se traduit par la capacité à réaliser une tâche selon un seuil de satisfaction minimal. Lorsque la condition d'une personne ne respecte pas les critères minimaux requis, elle est considérée en situation de besoin. La situation de besoin se définit donc comme l'écart entre la situation vécue actuellement par une personne et le seuil minimal requis à atteindre.

Dans le cadre scolaire, la situation de besoin vécue par un élève se manifeste par une incapacité, une difficulté marquée ou des limites importantes à l'égard d'une tâche, d'un apprentissage, ou d'une compétence donnés selon un seuil minimal acceptable, identifiable et mesurable. Son besoin consiste à atteindre ce seuil minimal. **Il est important de distinguer le besoin du moyen, le moyen étant la solution proposée ou choisie pour répondre à un besoin précis.**

## ÉTAPE 2

### Si les aides technologiques peuvent répondre aux besoins, la ou lesquelles utiliser?



**CD - RÉFÉRENCES/PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES AIDES TECHNOLOGIQUES (MELS)**



**CD - LIENS UTILES**

#### PISTES DE RÉFLEXION

Y-a-t'il des personnes-ressources à consulter (ergothérapeute, orthophoniste, technicien en informatique, conseiller pédagogique en adaptation scolaire, animateur Récit, etc.).

Quelles sont les ressources disponibles dans mon milieu? (les logiciels, les postes de travail et périphériques, l'aspect ergonomique, l'expertise, etc.).

Que faudra-t-il acheter, installer et dans quels délais?

Y-a-t'il un programme d'aide au financement accessible?



**CD – Mesure d'aide financière/30810 Synthèse**

## ÉTAPE 3

### Consignation au plan d'intervention

#### Pistes de réflexion

Comment consigner au plan d'intervention un objectif en lien avec les aides technologiques?

#### Exemples

Objectifs spécifiques (en lien avec le PDF)	Moyens
L'élève utilisera un vocabulaire plus varié dans ses textes.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aides à la rédaction :</li><li>• Word-Q (prédicteur de mots)</li><li>• Inspiration (idéateur)</li></ul>
L'élève déterminera la tâche à faire pour résoudre un problème et dégagera les données utiles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aides à la lecture</li><li>• Word-Q (synthèse vocale)</li><li>• Omnipage (numérisation)</li></ul>

## ÉTAPE 4

### Comment s'assurer de la collaboration et de l'implication de tous?

- Les parents
- Les enseignants
- L'élève
- Les pairs
- Les intervenants

#### Pistes de réflexion

Partageons-nous la même vision de la pertinence d'accorder ces aides à l'élève?



**CD - Références/cahier trouble d'apprentissage, page 3 de 8**



**CD - Témoignages**

Qui sera le porteur du dossier et assurera le bon fonctionnement des actions retenues?

## ÉTAPE 5

### Formation

Qui doit être formé ?

- L'enseignante
- l'élève
- une personne-ressource
- les parents
- etc.

#### Pistes de réflexion


Quels sont les besoins en formation pour la mise en place, quelles seront les échéances?

Quels sont les outils de formation disponibles?



**CD - Formation**

Qui va assurer la formation?

<b>À l'école</b>	L'orthopédagogue, l'éducatrice...
<b>À la CSOB</b>  <b>CD - Formation/tableau des aides technologiques supportées à la CSOB</b>	Le conseiller pédagogique en adaptation scolaire, du Récit...

Quelles seront les modalités d'accompagnement?



## ÉTAPE 6



### Application dans le quotidien

#### Pistes de réflexion


L'information a-t-elle été transmise aux intervenants concernés?

Est-ce que l'organisation de la classe permet l'utilisation de l'aide prévue pour l'élève (organisation physique, gestion de classe)?

Qu'est-ce qui peut aider les enseignants à intégrer à leur planification l'aide technologique prévue au PIA?

- Qui aidera à la numérisation?
- Y a-t-il des banques de textes accessibles?
- Y a-t-il des outils qui peuvent aider à la planification?  
 **CD - Outils/Guide pour l'adaptation des activités**
-  **CD - Outils/Sommaire des objectifs individuels**
- Comment respecter les droits d'auteurs?

(Banque de textes et sites de livres audio...à développer)

Quelles aides technologiques peuvent demeurer accessibles à l'élève en contexte d'évaluation pour fin de sanction des études?  **CD - Sanction des études**

Qui pouvons-nous contacter lorsque la technologie fait défaut?

## ÉTAPE 7

### Réguler sur l'ensemble de la démarche

#### Pistes de réflexion

À quel moment allons-nous nous asseoir pour s'assurer de la mise en œuvre des interventions prévues afin de se réajuster?

Quelles traces conserverons-nous afin d'évaluer les impacts des interventions?




#### **CD - Outils/Carnet TIC**

Quand allons-nous réviser le plan d'intervention afin d'y noter les résultats obtenus et planifier les actions à poursuivre dans le but de viser la réussite de l'élève?

Une fois la démonstration faite que les aides technologiques favorisent la réussite de l'élève pouvons-nous élargir cet aide à la maison? 

#### **CD - Mesures financières/mesure 1117**

**Veillez noter que les services complémentaires de la CSOB supporteront la démarche d'une demande 1117 une fois que le milieu scolaire aura fait la démonstration de l'impact de l'utilisation des aides technologiques sur la réussite de l'élève. La demande sera toutefois traitée en tenant compte des délais et des priorités de la liste d'attente pour une évaluation.**

Avons-nous des actions à planifier afin d'assurer le transfert de l'information d'un niveau à l'autre, d'un cycle à l'autre ou d'une école à l'autre? 

**Retour à l'étape 3**

